Aurélie Hemblenne
http://aureliehemblenne.be
0473/55.69.93

Mémo des distances entre les obstacles

Que vous ayez l'occasion de travailler seul à l'obstacle ou que vous souhaitiez simplement compter le nombre de foulées entre deux obstacles lors d'une reconnaissance de parcours, la question de la distance (en mètres) entre deux obstacles se pose. Dans cet article, nous avons répertorié les mesures les plus courantes.
À noter que toutes ces distances correspondent à un cheval de taille moyenne avec une foulée standard et sur des obstacles de taille moyenne à petite.
Ainsi, si vous montez un poney avec une petite action, les distances devraient être raccourcies ; à l'inverse, si vous montez un cheval d'1.80 mètre avec une très grande foulée, pensez à rallonger sensiblement les distances. De même, plus les obstacles seront gros et plus les distances seront importantes.

⚠️ N'hésitez pas à faire les premiers passages sur des barres au sol ou des cavalettis afin de pouvoir tester sans risques les distances mises en place et pouvoir ainsi les modifier si nécessaire !

* Distances entre les barres au sol

- Passage au trot : 1.35 mètres à 1.45 mètres
- Passage au galop : 2.60 mètres à 3 mètres

* Distances entre deux obstacles

1) Abord des obstacles au trot

- Saut de puce : 2.90 mètres à 3.20 mètres
- 1 foulée : 5.50 mètres à 6.10 mètres
- 2 foulées : 8.60 mètres à 9.15 mètres
- 3 foulées : 12 mètres à 13.10 mètres

2) Abord des obstacles au galop

- Saut de puce : 3 mètres à 3.50 mètres
- 1 foulée : 5.80 mètres à 6.70 mètres
- 2 foulées : 9.15 mètres à 10.50 mètres
- 3 foulées : 12.50 mètres à 13.70 mètres
- 4 foulées : 15.90 mètres à 17.40 mètres
- 5 foulées : 19 à 20.70 mètres

* Barre de réglage

- Abord au trot : 2.20 mètres à 2.70 mètres
- Abord au galop : 2.60 mètres à 3 mètres